



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Toulouse Latour-de-Carol

Question écrite n° 72557

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la situation déplorable de la voie ferrée Toulouse - Latour-de-Carol. En raison du manque d'entretien de cette ligne et en particulier de l'absence de travaux de renouvellement en temps voulu, les trains étaient déjà obligés de ralentir fortement entre Ax-les-Thermes et Latour-de-Carol et de ne circuler qu'à une vitesse de 40 km/h, alors que les matrices sont prévues pour une vitesse de 60 km/h. Cela ne peut qu'altérer le fonctionnement de ces machines acquises récemment par le conseil régional. Aujourd'hui, c'est la ligne entre Tarascon et Ax-les-Thermes qui subit les mêmes conséquences. Les trains sont obligés de réduire leur vitesse sur cet itinéraire. De ce fait, c'est l'ensemble du réseau ferroviaire qui se trouve pénalisé puisque cela entraîne des retards importants qui dévalorisent la qualité de ce service public. Il lui demande en conséquence quels sont les moyens qu'il envisage de mettre en oeuvre pour que la ligne Toulouse/Latour-de-Carol soit remise en état dans les meilleurs délais afin que les trains puissent circuler de façon normale.

Données clés

Auteur : [M. Augustin Bonrepaux](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72557

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2005, page 8089